

Les entreprises informelles du district de Bamako face à la pandémie de la COVID-19 : émergence d'un foyer de propagation de la maladie et difficultés liées à la mise en place et à l'observation des mesures barrières.

Informal businesses in the Bamako district faced with the COVID-19 pandemic: emergence of an outbreak of the spread of the disease and difficulties related to the implementation and observation of barrier measures.

Amara NIMAGA

Enseignant chercheur

Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)

Campus universitaire de Kabala - Mali.

Laboratoire de recherche en Sciences de l'Administration et de Gestion des Entreprises (LARSAGE) de l'ENETP

République du Mali

nimaga_amara@yahoo.fr

Date de soumission : 13/01/2021

Date d'acceptation : 22/03/2021

NIMAGA A. (2021). « Les entreprises informelles du district de Bamako face à la pandémie de la COVID-19 : émergence d'un foyer de propagation de la maladie et difficultés liées à la mise en place et à l'observation des mesures barrières », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2 : Numéro 4» pp : 210- 234.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé :

Cette recherche illustre les difficultés liées à la mise en place et à l'observation des règles d'hygiène dans les entreprises informelles fortement menacées par la pandémie de la COVID-19 dans le district de Bamako (Mali). L'étude est qualitative avec comme stratégie d'accès au réel, une étude de cas multisites. Le guide d'entretien et le questionnaire (compte tenu de la situation) ont été utilisés comme outils de collecte des données. L'approche par questionnement analytique (technique d'analyse de contenu) a été utilisée pour analyser les données. Les résultats montrent que la pandémie a dissipé l'ambiance qui règne habituellement dans les sphères informelles. Le secteur est très exposé à la COVID-19 et a éprouvé d'énormes difficultés à cause des conditions axées sur la précarité, la promiscuité désagréable, le manque d'hygiène et de sécurité au travail qui sont tous des maux qui ne favorisent pas la résilience à la pandémie. Toutefois, quelques structures informelles isolées arrivent à observer légèrement les mesures contrairement à celles de l'espace spécialisé (lieu de regroupement des travailleurs et vendeurs du fer usé) qui ne peuvent les mettre en place et *a fortiori*, les observer. Les unités de l'espace spécialisé ont des activités qui se résument à des productions artisanales qui obligent au rassemblement autour d'une tâche. Un tel système favorise la proximité et ne peut permettre de respecter les mesures de distanciation sociales. Ces difficultés sont retrouvées dans toutes les activités informelles du district de Bamako.

Mots clés : Entreprise Informelle ; Foyer de Propagation ; COVID-19 ; Mesures barrières ; District.

Abstract

This research illustrates the difficulties associated with the implementation and observance of hygiene rules in informal businesses strongly threatened by the COVID-19 pandemic in the district of Bamako (Mali). The study is qualitative with a multi-site case study as a strategy for accessing reality. The interview guide and the questionnaire (given the situation) were used as data collection tools. The analytical questioning approach (content analysis technique) was used to analyze the data. The results show that the pandemic has dissipated the mood that usually reigns in informal spheres. The sector is very exposed to COVID-19 and has experienced enormous difficulties because of conditions based on precariousness, unpleasant promiscuity, lack of hygiene and safety at work which are all ills that do not favor the resilience to the pandemic. However, a few isolated informal structures manage to observe the measures slightly, unlike those in the specialized space (place where workers and sellers of used iron gather) which cannot put them in place and, *a fortiori*, observe them. The specialized space units have activities that boil down to artisanal productions that require people to come together around a task. Such a system promotes proximity and cannot allow social distancing measures to be respected. These difficulties are found in all the informal activities of the district of Bamako.

Keywords : Informal Business ; Spread Focus ; COVID-19 ; Barrier measures ; District.

Introduction

Les travailleurs du secteur informel évoluent dans les conditions et les emplois les plus dangereux de tous les secteurs économiques. Le processus et les modalités de travail dans ce secteur restent très précaires. Toutefois, le secteur informel reste aujourd'hui le seul grand pourvoyeur d'emploi dans la plupart des économies. D'après le Directeur général du BIT (2001), la majeure partie des travailleurs employés dans le monde opèrent dans l'économie informelle. La quasi-totalité de ces travailleurs ne bénéficient pas, dans l'exercice de leur activité, d'une protection appropriée en matière de sécurité, de syndicalisation et d'expression. Ainsi, dans le monde entier, il y a une tendance à supposer que les travailleurs informels ne s'occupent pas et ne s'occuperont pas correctement de leurs lieux de travail et des infrastructures mises à leur disposition (Alfers et Xulu, 2013). Cette tendance s'exprime par des mots comme « Sales », « Délabrés » ou « Cassés ». Les travailleurs informels sont eux-mêmes responsables de cet état des choses caractérisées par des objets obsolètes et vétustes auxquels s'ajoutent des lieux de travail sans dispositif de sécurité (Couchoro, 2014). Un niveau élevé d'exposition aux risques place les travailleurs informels dans une situation de grandes vulnérabilités. Si la pauvreté ne concerne pas tous les travailleurs de l'économie informelle, une forte proportion de pauvres se situe néanmoins dans l'économie informelle et, du fait de leur pauvreté. Les risques professionnels sont accentués sous l'effet de facteurs tels qu'un logement précaire, une alimentation de piètre qualité, des problèmes d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, de même que l'absence de services médicaux essentiels (OIT, 2015). Bref, ceux-là sont placés dans une extrême pauvreté.

Les conditions de travail observées dans le secteur informel font accroître l'inquiétude vis-à-vis de la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie a endeuillé le monde et continue de l'être à cause des difficultés éprouvées dans le non-respect des mesures barrières visant à réduire la contamination et à l'éradiquer possiblement. L'observation de ces mesures est presque impossible à pratiquer dans le secteur informel qui n'a pas la philosophie de l'Etat et qui constitue l'essentiel du tissu économique du Mali à côté d'un secteur formel doté de moyens financiers et de système de sécurité sanitaire efficace pour la protection des salariés. L'exposition du secteur informel à cette pandémie peut créer une crise sociale sans précédent au Mali, car il fait vivre ses acteurs et des milliers d'autres individus au jour le jour. Les activités menées permettent quotidiennement aux acteurs de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. De ce fait, une mesure draconienne de confinement aboutirait à ce qu'on appelle « une crise économique et sociale généralisée ». Et si le secteur devait se passer du

confinement, il deviendrait alors sans doute le foyer exponentiel de la maladie à coronavirus. La contamination dans un pareil cas ne serait pas maîtrisée et le pays tant entier subirait « *une hécatombe* ».

Dans l'espace spécialisé¹, dans les autres lieux d'activités informelles, dans les unités de production, dans les familles alentours, les relations sont soudées. Les rapports entre les agents travailleurs dans l'espace sont très désagréables, à cause, des conditions qui ne répondent pas aux normes sanitaires. Tout est partagé dans l'espace et les travailleurs sont dans un système de collaboration qui est tel que la tasse du thé, les chaises, la nourriture, les habits de travail, les instruments et tout ce qui est matériel de travail est partagé et utilisé en commun. Cette façon de faire met les acteurs en difficulté et questionne à plus d'un titre sur la pandémie de la COVID-19 qui exige les gestes barrières, la distanciation sociale, et tant d'autres mesures qui sont impossibles à observer dans cet espace informel. L'observation de ces mesures peut entraîner la disparition de l'espace et par conséquent, la disparition de toute une couche sociale qui dépend économiquement des activités informelles. Face à tous ces constats où la vie de toute une communauté locale est menacée, il est nécessaire de méditer sur les difficultés liées à l'observation des règles d'hygiène dans cet espace. Ce dernier est en menace de disparition à cause de la pandémie. Face à cette menace, il convient de faire des propositions pouvant permettre aux acteurs de résilier la pandémie et toute autre maladie qui pourrait survenir. Cette proposition impliquerait également les autorités à observer tout ce qui se passe dans cet espace et dans les autres activités informelles. Or, il va de leur obligation d'aider à structurer cet espace et toutes les activités du secteur informel du district de Bamako en les dotant d'un système de santé spécifique à la hauteur de leurs activités et surtout, de leurs moyens. Cela permettrait à ces acteurs de faire face le plus efficacement à toutes sortes des maladies et à bénéficier de bonnes conditions de travail. Face à ces multiples préoccupations interpellant toute une communauté sur un phénomène qui touche la planète toute entière, il est intéressant de poser la question de savoir comment les entreprises informelles font face à la COVID-19 ? Comment ces entreprises informelles peuvent-elles empêcher l'émergence et la propagation de cette maladie bien qu'elles éprouvent des difficultés dans la mise en place et dans l'observation des mesures barrières ? Il découle de ces questions majeures, trois autres questions spécifiques qui interpellent sur la cause des difficultés des entreprises informelles à faire face à la pandémie à Coronavirus. Elles demandent à savoir : pourquoi le secteur informel est-il le lieu approprié de la propagation de

¹ Site du regroupement des activités informelles.

la maladie à Coronavirus ? Pourquoi est-il difficile de mettre en place les mesures barrières ? Pourquoi les mesures barrières ne peuvent-elles pas être respectées dans les entreprises informelles ? Ces questions suscitent l'intérêt d'étudier les difficultés de ces entreprises informelles à faire face à la pandémie de la COVID-19. Pour ce faire, trois pistes ont été retenues comme propositions pour diligenter cette recherche :

- La promiscuité des travailleurs faciliterait la propagation de la maladie dans le secteur informel ;
- Les difficultés seraient dues aux manques de moyens financiers et des dispositifs relatifs à l'hygiène, à la santé et à la sécurité au travail ;
- Les infrastructures des unités de production informelles ne leur permettraient pas de respecter les mesures barrières.

Pour comprendre ce phénomène et répondre efficacement aux questions posées, une revue de littérature (1) s'impose en premier lieu pour clarifier les concepts. La revue de littérature est suivie en second lieu d'une démarche méthodologique (2) qui apportera des précisions sur l'échantillon, la technique de collecte et de traitement des données. La présentation du terrain d'étude (3), l'analyse des résultats (4) et la discussion des résultats (5) viendront éclairer en dernier lieu les différentes préoccupations relatives au phénomène de la COVID-19 dans les activités informelles du district de Bamako.

1. Revue de la littérature.

La revue apporte une contribution à la compréhension de la pandémie de la COVID-19 dans le secteur informel. Ce secteur a des activités qui ne respectent pas les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Dans certaines activités du secteur informel, il est difficile de parler des règles sanitaires et sécuritaires et c'est ce qui explique les difficultés de ce secteur informel face à la pandémie de la COVID-19.

1.1. Les conditions de travail dans le secteur informel : une situation qui expose le secteur à la maladie de la COVID-19

Le secteur informel est un secteur qui comprend des activités qui répondent essentiellement à la question de subsistance (Daza, 2005), c'est-à-dire qu'il répond à un besoin de survie, rapporte peu, n'est guère intégré au reste de l'économie et souffrent d'un manque de productivité, de qualifications, de technologies et de capital (BIT, 2000). Ce qui l'assimile à un secteur d'activité regroupant à priori les travailleurs démunis et pauvres. Mais cette perception doit être relativisée à cause des acteurs qui ne sont pas tous privés de ressources car, d'autres sont, dans leur grande majorité victimes de précarité professionnelle (Doucouré,

2006). La pauvreté serait comprise dans le sens où le secteur souffre de conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et avec la présence importante des enfants travailleurs qui ne sont pas en âge de travailler. Les risques pour la sécurité, la santé et l'environnement sont particulièrement évidents dans le secteur informel. Les mauvaises conditions de travail vont de pair avec les mauvaises pratiques de travail et les mauvaises conditions de vie, dans un monde où domicile et lieu de travail ne font souvent qu'un (BIT, 2000, *op.cit.*, p.04). Tout est confondu et il est difficile de dissocier le lieu de travail du domicile du travailleur. Face à une situation pareille où on ne peut épargner sa famille de son travail, il devient très bénin de tout transiter et de mettre en danger voire de contaminer son entourage.

Le secteur informel est d'un tissu humain très fragile à cause de la diversité des horizons de provenance de ces acteurs. Cette fragilité est d'ordre organisationnel et surtout, environnemental. Les unités de production informelles sont situées dans un environnement où le marché du travail particulièrement précaire est associé à un système de protection sociale très restreint ou qui n'existe pas. De plus, dans les pays d'Amérique Latine tels que l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou, le secteur informel a un faible niveau de couverture de l'assurance-chômage qui contraint des individus sans emploi à y recourir très rapidement (Maurizio, 2012). Ce dernier procédé n'existe pas au Mali et dans beaucoup d'autres pays de la sous-région comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, le Bénin, le Togo, etc. Le secteur informel dans ces pays d'Afrique subsaharienne est voué à ses propres saints et les travailleurs ne bénéficient presque pas ou pas du tout du système de sécurité sociale (Castel, 2012). Celui-ci reste ignoré chez bon nombre d'individus. Toutefois, il y a aussi le système d'assurance maladie obligatoire qui a été mis en place au Mali par la loi n° 09-015 du 26 juin 2009 avec un régime d'assuré volontaire. Tout cela reste ignoré ou refusé par les acteurs du secteur informel. Quant à l'ignorance du système de protection, il faut noter qu'il complique la situation professionnelle des individus qui sont très exposés aux dangers à cause de mauvaises conditions de travail. Ce qui fait le lien entre informalité et opacité de la réglementation du travail, définissant ainsi l'emploi informel comme l'ensemble des travailleurs non protégés par le droit du travail (*op.cit.*, 29). La difficulté de protection des individus dans ce secteur serait le point focal sur lequel l'on peut se baser pour expliquer la difficulté dudit secteur à se protéger contre la COVID-19 qui interdit le contact et exige le lavage constant des mains, la distanciation sociale et tant d'autres mesures barrières. C'est ce qui est impossible d'être appliqué dans le secteur informel ou personne ne prête attention à la nature de relation entre individus. C'est dans ce contexte que la COVID-19 se propage et se

généralise. Elle transmet d'une personne à l'autre par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une personne malade tousse, éternue ou parle (OMS, 2020, p.01). La structure de l'activité informelle et ses conditions de travail ne peuvent pas les mettre à l'abri d'une telle maladie.

1.2. Le secteur informel face à la pandémie de la COVID-19 : tentative de définition et d'explication du phénomène.

La COVID-19 est un acronyme qui vient de l'anglais : « *Corona virus disease 2019* » (en français, maladie à Coronavirus 2019. C'est la forme longue en français donnée par l'organisation mondiale de la santé, « *Appellation de la maladie à coronavirus 2019 [COVID-19] et du virus qui la cause* »). « 2019 » étant l'année de son apparition, et « *Disease* » signifie « Maladie ». Ce nom a été choisi par l'organisation mondiale de la santé en février 2020. Ainsi, la COVID-19 est la maladie à coronavirus 2019 ou le SARS²-CoV-2 qui peut être écrit 2019-nCoV. Ce dernier est responsable de l'épidémie débutée fin 2019 dans la ville de Wuhan, province du Hubei en Chine. La COVID-19 est à l'instar du SRAS-CoV-2 ou du MERS³-CoV, une maladie provoquée par un coronavirus. Le nom coronavirus vient de la couronne de protéines, observable en microscopie électronique. C'est une infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre. Le dernier coronavirus qui a été découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (ou COVID-19).

Cette maladie, limitée au départ à la province chinoise de Hubei, est devenue aujourd'hui une pandémie, touchant tous les pays du monde. Sa propagation rapide n'épargne pas le système économique et secoue sévèrement les économies informelles qui sont les économies de survie. Face à cette maladie, le secteur informel est devenu une proie à cause des mesures de confinement totales ou partielles, des restrictions en matière de commerce et d'autres mesures contraignantes qui touchent près de 2,7 milliards de travailleurs, représentant environ 81% de la main-d'œuvre mondiale (OIT, 2020), soit 3,3 milliards de personnes. Selon l'organisation internationale du travail, les entreprises font face à des pertes catastrophiques qui menacent leur fonctionnement et leur solvabilité, notamment les petites entreprises, alors même que des millions de travailleurs sont exposés à des pertes de revenus et à des licenciements. Les conséquences sur les activités génératrices de revenus sont particulièrement sévères pour les travailleurs sans protection sociale ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle. Ils constituent des groupes particuliers vulnérables face aux

² Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SARS). Connu en 2003.

³ Syndrome Respiratoire du Moyen-Orient. Apparue en 2012.

mauvaises performances du marché du travail (OIT, 2020)⁴. Ils ont un accès limité aux services de santé et à la protection sociale. Leurs besoins d'assistance pour survivre sont très importants et des mesures appropriées doivent être prises, sinon, ces travailleurs risquent fort de tomber dans la précarité et vont devoir faire face à de plus grandes difficultés.

Le secteur informel subit de plein fouet les conséquences du COVID-19 à travers la baisse de niveau d'activité ou de production. La perte des emplois se multiplie, la fermeture des magasins, les annulations des commandes, la réduction et la baisse drastique des heures de travail à cause du couvre-feu sont fréquentes. Les estimations de l'OIT relatives aux heures de travail pendant le deuxième trimestre 2020 indiquent que le nombre d'heures de travail sera en baisse d'environ 6,7%, ce qui équivaut à 195 millions de travailleurs à plein temps (effectuant une semaine de travail de 48 heures). Ce qui impacte lourdement les activités informelles qui se voient priver de la majeure partie de sa clientèle limitée dans les déplacements et par conséquent, les revenus tirés au quotidien sont également affectés et les familles dépendant des revenus tirés de cette activité en pâtissent également. Une gamme de chocs sur la situation de l'offre et de la demande avec l'hypothèse où au cours de l'année, tout le monde allait souffrir de la pandémie (Kibbin et Fernando, 2020).

Au regard à ces différents aspects évoqués, il faut noter que le virus trouve le moyen de se propager très rapidement dans le marché informel à cause du rapport non contrôlé entre les travailleurs du secteur informel et les faibles capacités économiques et sanitaires du secteur. Lorsqu'un agent du secteur informel contracte la maladie, il y a une forte probabilité qu'il arrête le travail et quand le travail est arrêté, c'est tout le système qui est bloqué à cause du manque de protection sociale et d'assurance maladie et le chômage s'en suit. Dans ce sens, l'OIT (op.cit., p. 07) note que les travailleurs informels dans les zones urbaines tendent également à exercer leurs fonctions dans des secteurs économiques dans lesquels non seulement il existe un risque élevé d'être infecté par le virus, mais aussi qu'ils sont concernés directement par les mesures de confinement qui imposent des restrictions qui ralentissent ou freinent les activités. C'est le cas notamment des personnes qui recyclent les déchets, les vendeurs ambulants et les serveurs, les ouvriers du bâtiment, les tailleurs, les salons de coiffure, les employés des transports et les travailleurs domestiques. Pour celles-ci, la pandémie occasionne des crises économiques et sociales qui peuvent avoir un impact disproportionné sur certains segments, ce qui ensuite, peut provoquer une aggravation des inégalités (Lee et Cho, 2016).

⁴ Observatoire de l'organisation internationale du travail.

Dans le sens de ce qui précède, il convient de noter que beaucoup d'activités économiques informelles des pays du monde souffrent des mesures mises en place. Ces mesures sont estimées être au-dessus des moyens des entités informelles. Comme on peut le constater dans le rapport publié par l'Université d'Oxford dans *COVID-19 (Government Response Stringency Index* : indice de rigueur des réponses du gouvernements à la suite de la COVID-19), les mesures ont eu un impact significatif sur les travailleurs informels, obligeant nombre d'entre eux à retourner dans les régions rurales (c'est le cas de l'Inde) car, la vie dans les régions est moins contraignante que celle des grandes villes. Bien que le retour à la campagne semble être salvateur pour ces agents, il convient de prendre des mesures pour fournir une aide d'urgence aux travailleurs et aux entreprises afin de protéger les moyens de subsistance ainsi que les entreprises viables économiquement. Ce qui d'un côté, permet d'éviter la détérioration des perspectives économiques, de la qualité et de la quantité de l'emploi. De l'autre côté, les assistances sollicitées permettent de limiter les effets sanitaires directs du coronavirus sur les travailleurs et leurs familles. A contrario, l'observation des mesures relatives à la protection contre le COVID-19 n'est pas du tout évidente dans le secteur informel qui a une forte représentativité dans l'économie des pays en développement.

1.3. Les difficultés d'observation des mesures barrières dans le secteur informel

Les difficultés ici sont dues à la nature de l'activité informelle qui ne bénéficie pas d'un bon emplacement, d'un local acceptable et d'une infrastructure de qualité. Elles sont aussi relatives au problème de l'urbanisation qui est non seulement mal maîtrisée, mais aussi non planifiée. A celles-ci, il faut ajouter également l'emploi qui n'est pas décent et la problématique de l'interdépendance des agents dans les unités de production (Nimaga, 2019 b). Les structures se trouvent dans un état incontrôlé où rien ne peut rassurer sur les conditions de travail. On y trouve des points d'entrée importants (marchés, gars, espaces non aménagés, réseaux dans les coins de rues, etc.) qui sont des foyers à risque et de propagation de la maladie. Les toilettes, les bouilloires, les théières, les bols, les assiettes, et tant d'autres objets sont à usage collectif. Ainsi, les lieux de sociabilité sont très répandus dans chaque site du regroupement où des rencontres sont très régulières et contraignantes (Nimaga, 2019 a). La propagation peut également être possible dans les zones encombrées (les trottoirs bondés, les routes embouteillées à cause des feux tricolores, les embouteillages pendant les heures de pointe, les rassemblements de masse, notamment les manifestations culturelles, sportives et religieuses, etc.). Il y a la dépendance des acteurs et des habitants aux alentours du site du regroupement des activités informelles (Nimaga, 2019 c) qu'il faut noter en plus de la

dépendance des acteurs et des habitants aux réseaux de transport public étendus et très fréquentés pour leurs déplacements (OMS, 2020). Ceux-ci constituent un point complexe à partir duquel la contraction de la maladie est très évidente. Dans ces différents contextes cités, l'observation des mesures-barrières devient tout à fait impossible et le virus ne peut que proliférer pour faire des dégâts humains. La prolifération du virus est difficile à contenir car, dans un milieu pareil où tout est partagé, la transmission va être répandue à une échelle importante. Cela produit immédiatement des incidences économiques et sociales profondes sur les performances des unités de production informelles ainsi que sur les conditions de vie des acteurs au travail dans le secteur.

Le secteur informel est un centre de regroupement et demeure une source majeure, voire la source principale d'emplois où se composent de travailleurs indépendants ou de petites entreprises, sans structure formelle ni organisation du capital, et d'emplois occasionnels (BIT, 2013). Tout fonctionne de manière atypique à l'exemple des contrats de travail et du temps de travail qui ne sont pas soumis aux règles formelles mais aux flairs et aux sentiments du propriétaire des unités de production. Les difficultés sont telles que souvent le travail n'est pas rémunéré à cause du statut des travailleurs. Généralement, les apprentis sont payés à travers le plat quotidien partagé ensemble par tous les travailleurs (Diouf et al., 2010). Ce qui aide beaucoup d'apprentis qui n'ont pas la possibilité de trouver un repas à la maison. Les options sont restreintes et les contraintes de vie s'imposent à ces travailleurs qui n'ont pas d'autres choix que de venir régulièrement au travail pour trouver à manger.

La question de choix se pose dans le secteur informel et face à celle-ci, les travailleurs au regard de leur statut et par manque d'alternative à leur situation professionnelle sont obligés d'honorer de leur présence car, la question de filet social y est très criarde. Le filet social est un des programmes de transferts non contributifs axés d'une manière ou d'une autre sur les populations pauvres ou vulnérables. Ils visent à stimuler - directement ou par le biais d'un effet de substitution - la consommation de produits de base et de services essentiels par les ménages [...]. Dans ce sens, on précise que les travailleurs sont très vulnérables et vivent dans la misère à en croire le résultat des études menées par la Banque Mondiale sur la pauvreté en Afrique subsaharienne en 2013-2014. D'après le résultat d'une enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Institut National des Données de Santé (données de 2014) financée par la Banque mondiale, ces personnes vivent avec moins de 153.530 F CFA par an. Ce chiffre laisse penser à la misère qui sévit en Afrique en général et dans le secteur informel, en particulier. Toutefois, l'effort noté par les agents dans le secteur informel n'a pas seulement

produit des effets néfastes au regard de la pandémie COVID-19. Il contribue sensiblement à la valeur ajoutée et les estimations de la part moyenne (non pondérée) du secteur informel dans la valeur ajoutée brute non agricole vont de 14 pour cent –dans les pays d’Europe orientale et d’Asie centrale – à 50 pour cent dans les pays d’Afrique subsaharienne (BIT et WIEGO, 2012). Ce qui est très important.

Dans le secteur informel, la seule alternative est de travailler quelles soient les conditions et bien que le risque soit très élevé avec la pandémie de la COVID-19. Beaucoup de ceux qui sont employés dans le secteur informel ne sont pas en mesure de sortir de la pauvreté eu égard à leur travail. En fait, pour nombre d’entre eux, leurs conditions de travail servent à perpétuer

leur position défavorisée et la pauvreté dans laquelle ils vivent. C’est pourquoi, le secteur informel dans une certaine pensée partagée, reste un ensemble d’établissements humains confrontés à des dynamiques particulières, qui influent sur leur préparation. Il sert des centres d’échange pour les déplacements, présente un risque plus élevé de propagation des maladies en raison de leur forte densité de population. Chaque unité de production compte des groupes vulnérables. Certaines sont surpeuplées et insalubres ; elles n’ont pas accès à l’eau potable, aux installations sanitaires et à l’hygiène. De plus, une proportion importante des personnes vivant dans des établissements informels sont souvent au chômage ou dépendent de l’économie informelle pour survivre (OMS, 2020). La question de survie reste un argument fondamental, nécessaire pour justifier les risques encourus qui rendent l’observation des mesures-barrières très difficile.

2. Méthodologie de la recherche

La démarche de la recherche est qualitative avec comme stratégie d’accès au réel, l’étude de cas multisites. Le cas étudié est l’espace spécialisé et les unités de production informelles installées dans les différents quartiers du district de Bamako et ses environs. Cette démarche est garante de la légitimité sur le plan de la scientificité et de la transférabilité des résultats (Alexandre, 2013). Cette recherche fait valoir le potentiel analytique de l’approche par l’étude de cas appliquée aux recherches caractérisées par la complexité et la contextualisation.

Le guide d’entretien et le questionnaire sont utilisés comme des outils pour collecter les données auprès des acteurs informels du district. Le questionnaire a servi d’appui aux entretiens pour obtenir rapidement les réponses aux questions ouvertes car, le contexte est tel qu’il est difficile de parvenir à la saturation des données. Cela, à cause des agents enquêtés

qui se méfient trop compte tenu de la circonstance. Ainsi, il y a des activités qui sont difficiles d'accès, c'est notamment le cas des taximen (chauffeurs des taxis) qui ne sont pas disponibles pour les entretiens et aussi pour répondre aux questionnaires. Ceci qui a constitué un obstacle et nous a poussé à nous intéresser aux activités informelles sans préférences comme le montre le tableau ci-après :

Tableau n° 1 : entreprises enquêtées dans le district de Bamako et ses environs

Quartiers	Environs de Bamako	Activités/Fonctions	Effectif de l'entreprise	Effectif Enquêté
Kanadjiguila	Mandé	Forgeron	4	2
Kanadiguila	Mandé	Vendeurs de fer	30	11
Kati	Commune urbaine	Agence de location	3	1
N'golobougou	Commune rurale	Restaurant	6	6
Quartiers	Commune 1	Activités/Fonctions		
Sotuba	Bamako	Agence immobilière	2	2
Hamdallaye ACI 200	Bamako	Réparation de moto	3	1
Djélibougou	Bamako	Centre d'appel télé.	9	9
Quartiers	Commune 2	Activités/Fonctions		
Niaréla	Bamako	Soudure	6	6
Hippodrome	Bamako	Menuiserie métallique	10	4
Hippodrome	Bamako	Menuiserie	7	1
Sikoroni	Bamako	Salon de coiffure	1	1
Sikoroni	Bamako	Réparateur de motos	7	7
Quartiers	Commune 3	Activités/Fonctions		
N'tomikorobougou	Bamako	Boutique et cafétaria	2	2
Centre commercial	Bamako	Agence de transport	3	3
Ex Base 'A'	Bamako	Photocopie, relier	5	5
Quartiers	Commune 4	Activités/Fonctions		
Sébéniko	Bamako	Commerce	6	2
Sébéniko	Bamako	Commerce	11	5
Quartiers	Commune 5	Activités/Fonctions		
300 logements	Bamako	Dibiterie	4	1
Kalaban coura ACI	Bamako	Mécanique auto	29	17
Kalaban coura ACI	Bamako	Commerce divers	2	1
Kalaban coura ACI	Bamako	Salon de coiffure	4	4
Kalaban coura ACI	Bamako	Restaurant	6	6
Garantibougou	Bamako	Atelier de Couture	2	2
Garantibougou	Bamako	Teinturerie	11	4
Badalabougou	Bamako	Vulgarisateur	8	6
Badalabougou	Bamako	Service informatique	3	3
Quartiers	Commune 6	Activités/Fonctions		
Faladiè	Bamako	Peintureur d'automobile	12	3
Yirimadio	Bamako	Coupeur de fer	30	12
Sogoniko	Bamako	Teinturerie	15	15

Source : Etude de terrain (2020).

Il convient de préciser que l'étude couvre deux champs : les entreprises du secteur informel de Bamako et les entreprises informelles regroupées dans l'espace spécialisé du quartier Hippodrome de Bamako. Les entreprises du secteur informel sont des unités de production

informelles du genre entreprise individuelle et/ou sociétaire. Cependant, les entreprises d'autres statuts sont également installées dans les quartiers du district de Bamako et aux environs. Dans ce dernier lot, l'on compte les vendeurs ambulants, les vendeurs installés à domicile ou à la devanture de leur domicile. Les entreprises de l'espace spécialisé informel sont des entreprises regroupées sur un site qui se trouve dans le quartier Hippodrome de la commune II du district de Bamako. Dans cet espace, les activités informelles exercées relèvent de l'artisanat traditionnel. On y trouve des forgerons, des marmitons, des menuisiers métalliques, des soudeurs, des vendeurs de fer, des coupeurs de fer, des démonteurs de moteurs d'automobiles et tracteurs ainsi que d'autres agents travaillant le fer qui ont tous été interrogés dans le cadre de la présente étude. La dynamique du regroupement est très dense dans cet espace et l'espace avec sa population représente un terrain idéal pour étudier les difficultés d'observation des mesures-barrières face à la pandémie de la COVID-19. Ces difficultés sont très évidentes et l'espace se trouve aujourd'hui dans un état où les acteurs ressentent la conséquence de la crise sur leurs activités.

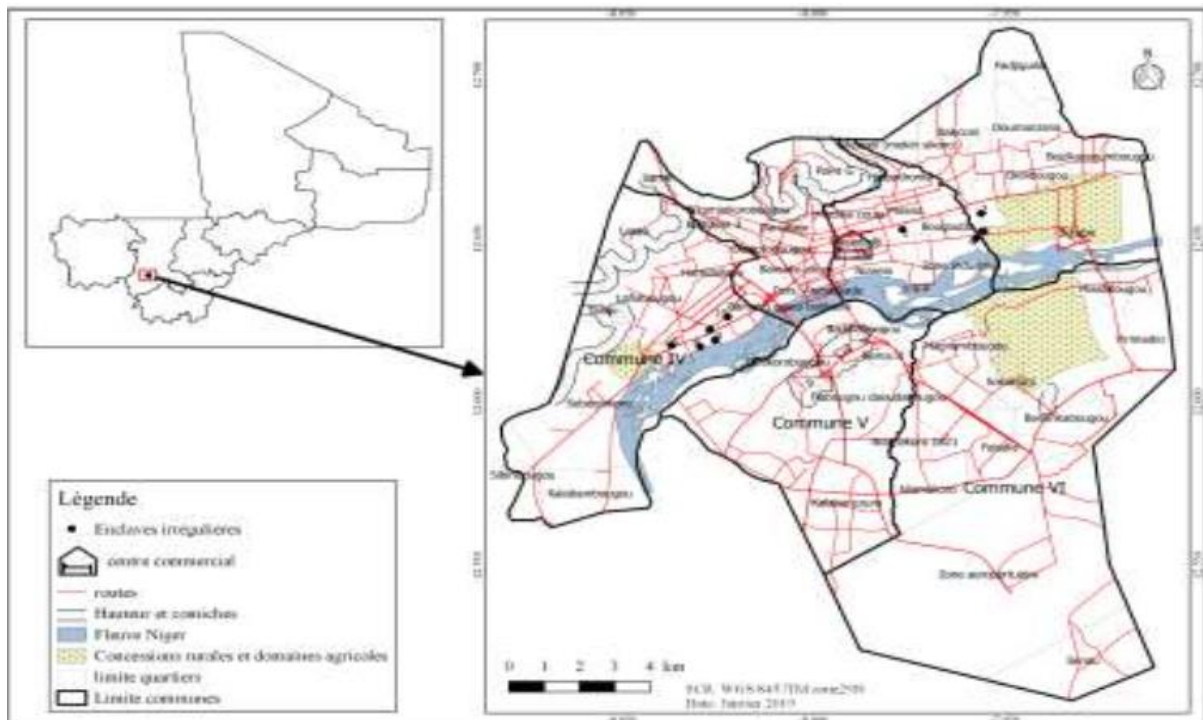
L'étude s'intéresse à toutes les catégories de travailleurs informels. Que ceux-ci soient des propriétaires, des patrons gérants, des salariés, des apprentis et/ou des aides. Il n'y a pas de distinction faite en raison de la pandémie qui ne fait pas de distinction entre les individus. C'est auprès de ces différents travailleurs que les données ont été collectées et traitées au moyen de l'approche par questionnement analytique. Cette méthode cadre bien avec la recherche qualitative qui implique un contact personnel avec les sujets de la recherche, principalement par le biais d'entretiens et par l'observation des pratiques dans les milieux mêmes où évoluent les acteurs du secteur informel. Compte tenu des risques relatifs à la pandémie, l'entretien est fait en partie avec le téléphone pour discuter avec les agents dont le numéro a été répertorié à la suite d'une courte visite dans les unités de production. Le questionnaire comprend en majorité les questions ouvertes qui interpellent l'audité à faire de petits commentaires après l'incompréhension des réponses obtenues des questions fermées qui se trouvent dans le questionnaire. Ces différentes techniques utilisées ont permis de répondre à l'ensemble des préoccupations sur le terrain.

3. Présentation du terrain d'étude

Le terrain de la présente étude est le district de Bamako qui comprend six communes composées chacune d'autant de quartiers. Le district de Bamako est une agglomération qui s'étend d'Ouest en est sur 22 km et du Nord au Sud sur 12 km, pour une superficie de 267 km². Il comptait 2 446 700 habitants en 2018 selon les projections de la Direction

Nationale de la Population (DNP) (RGPH, 2009 ; DNP, 2018). Bamako est Dotée d'un important centre commercial rayonnant sur toute la sous-région et concentre 70 % des entreprises industrielles⁵. Le secteur tertiaire est le plus développé, notamment l'artisanat et le commerce. C'est dans ces deux activités que l'informel est très développé. Cependant, cette étude s'intéresse à toutes les activités de l'économie informelle du district de Bamako. Il s'agit des activités économiques primaires, secondaires et tertiaires. Ces activités qui relèvent du secteur informel ont une contribution très importante à l'économie du Mali en général et à celle du district de Bamako en particulier. Le secteur informel est considéré aujourd'hui comme un secteur stratégique, par sa contribution à la production, à l'emploi et aux revenus. Ainsi, au Mali, selon les études publiées par Mbaye (2019), le secteur informel occupe 55% du produit intérieur brut (PIB). Il produit 98% de la valeur ajoutée dans le primaire, 22% dans le secondaire et 66% dans le tertiaire. La présente étude fait cas de toutes les activités informelles menées dans le district de Bamako. Que celles-ci relèvent de gros informel ou de petit informel, l'étude s'intéresse à toutes ces structures informelles implantées dans le district de Bamako. C'est une ville qui, à l'image de ses différentes communes qui la composent, est d'une réputation entrepreneuriale certaine. Chaque ethnie et chaque culture à Bamako, se révèlent non seulement par ses capacités entrepreneuriales, mais aussi par ses habitudes de consommation vestimentaire, alimentaire, ludique. Une carte est proposée ci-dessous pour présenter le district de Bamako :

⁵ Recensement industriel réalisé en 2006, communiqué du Conseil des ministres du 20 décembre 2006.

Figure 1 : le district de Bamako, ses communes et ses quartiers

Source : adapté de Tessougue, Guindo et Keita⁶, dans l'étude sur le système du commerce informel ; (Labo_HoPE, 2019, p.111).

La structuration de la ville de Bamako est telle qu'il faut opérer une classification en fonction des quartiers où l'activité de production du secteur informel est importante et les quartiers dans lesquels l'activité commerciale est dominante. Il ressort de cette classification que les quartiers Koulouba et Bozola sont deux quartiers où la présence du secteur informel à des rares activités commerciales est assez diffuses face au poids du secteur commercial moderne et celui de l'administration publique. Les activités de commerce et de service sont retrouvées dans les quartiers populaires de Hamdallaye, N'Tomikorobougou, Zone industrielle, Hippodrome, Médina, Djicoroni et Niarela. Le long de grands axes de communication du district de Bamako, le commerce et les autres services du secteur informel sont solidement implantés. L'activité de production est quasiment le monopole des vieux quartiers de la première génération et de quelques rares quartiers de la seconde génération.

4. Analyse des résultats

La maladie à Coronavirus n'est pas une maladie méconnue par les travailleurs du secteur informel. Ils sont tous informés de la pandémie au moyen de la radio, de la télévision et du bouche-à-oreille dans le quartier, dans les familles ou dans les lieux de travail à travers les

⁶ Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales, numéro 008 - volume 2, juin 2019.

collègues. Les travailleurs sont également informés de la gravité de la pandémie pour eux et surtout pour leurs entreprises. Bon nombre d'entre eux confient qu'ils ont trop peur de la pandémie et qu'ils sont très animés par le sentiment d'inquiétude grandissante par rapport au dommage économique et social que cette pandémie pourrait leur causer. Cette inquiétude suscite à plus d'un titre de moult questions chez les travailleurs du fer regroupés dans l'espace spécialisé informel du quartier Hippodrome. Ces questions pour la plupart restent non seulement sans réponse, mais les travailleurs de par leurs difficultés à trouver d'autres créneaux entrepreneuriaux s'encouragent froidement à continuer les activités en dépit de la situation qui perturbe l'ambiance (qui règne habituellement dans leur sphère de travail). Le contexte est morose. Cette morosité est due au fait que la majorité des gens par peur de contracter la maladie se sont limités dans leurs déplacements au quotidien et aussi par respect des mesures mises en place pour lutter contre la propagation de la pandémie.

Au regard de cette pandémie, il faut préciser que dans l'espace spécialisé, certains chefs d'entreprises ont pris des précautions nécessaires pour interdire aux travailleurs-enfants de venir exercer dans l'espace. Un tel dispositif est pris pour éviter l'afflux relationnel dans les unités de production qui manquent d'espace et aussi de limiter les charges quotidiennes qui deviennent insupportables à cause du ralentissement des activités économiques. D'une manière ou d'une autre, le dispositif entre également dans le cadre de l'observation des mesures barrières qui imposent la distanciation sociale. Cela devient possible quand il y a moins d'individus en activité dans les unités de production et dans l'espace tout entier.

En plus des dispositifs pris par les travailleurs dans l'espace spécialisé informel que nous considérons comme des mesures barrières, il y a des mesures comme le confinement et le couvre-feu qui ont été mises en place par les autorités pour éviter les déplacements. Ces mesures mises en place ont empêché et impacté sévèrement la fréquence du mouvement des clients et des fournisseurs qui sont les principaux partenaires de ces entreprises informelles. La réduction du taux de fréquentation produit des effets systématiques sur l'activité des entreprises informelles qui ne reçoivent pas les aides octroyées aux entreprises en temps de crise. L'absence de ces aides est due à leur statut informel, slogan que les autorités utilisent comme argument pour justifier cette situation. L'informel est une situation qui handicape les acteurs informels contrairement aux entreprises formelles qui bénéficient de toute l'attention des autorités. Ces dernières résistent mieux à la COVID-19 que les structures informelles.

Dans ce sens, on note la réduction drastique de la densité des activités dans le secteur informel. La réduction du niveau d'activité est un coup dur qui entraîne beaucoup d'ennuis

dont le principal serait économique comme certains l'ont noté lors des enquêtes. Un serveur de restaurant nous confirme que la COVID-19 a poussé leur patronne à réduire l'effectif de moitié. De onze (11) salariés, ils sont passés à cinq (5) utilisés de jour comme de nuit. L'objectif de cette réduction était de limiter l'affluence des travailleurs dans le restaurant parce que les moyens font défaut pour pouvoir contrôler les mouvements des travailleurs et surtout leur provenance. Ce qui pourrait d'après l'interviewé, constituer une source de contamination générale.

Dans le même ordre, les entreprises enquêtées sont des entreprises à faible capacité de production et ne possèdent pas de moyens pour adapter leur production à cette crise. Elles disposent de peu de moyens financiers et matériels qui résument leurs productions à l'artisanat. Ce genre de production favorise la proximité des agents et ne peut pas leur permettre de respecter les mesures de distanciation sociale. Ces difficultés enregistrées sont retrouvées dans tout le secteur informel que cela soit dans les espaces spécialisés ou dans les activités informelles isolées. Dans ces dernières, les conditions d'exercice exposent l'acteur parce qu'il est obligé d'aller vers le client pour proposer les marchandises. Ce qui constitue un grand danger qui l'expose au risque de la contraction de la maladie. Le cas des acteurs informels ambulants mérite d'être cité en exemple car, ceux-là relèvent d'un exercice très difficile contrairement aux acteurs regroupés dans les espaces spécialisés. Les acteurs ambulants sont ceux-là qu'on voit se promener dans les quartiers et les grandes artères ou ceux qui sont stationnés dans les ronds-points ou les ronds-points à feu tricolore et qui viennent vers les automobilistes en leur proposant des gammes de produits. Ces déplacements créent de la proximité et dans ce rapprochement, il est très facile de contracter la maladie et de la propager à une échelle très importante. Ce qui constitue un grand danger pour le public, car ces gens passent la journée dans ces endroits et côtoient des centaines de milliers d'individus qui peuvent tous contracter la maladie et la propager également à leur tour. Ce qui pourrait éventuellement provoquer une catastrophe dans la ville ou le district dans lequel sont implantées les activités informelles.

En outre, si la relation se complique entre les agents et les clients, il en est de même pour les agents et les fournisseurs. Beaucoup d'entreprises informelles enquêtées ont souligné que la maladie à Coronavirus les a isolés de leurs fournisseurs qui leur livrent des marchandises ou des matières premières. Les fournisseurs sont soit, souvent en rupture de stock, soit en difficulté d'acheminer les produits à destination. Ce qui constitue un frein dans le processus de la production et cela réduit sensiblement le niveau de leurs activités. Cette situation

provoque le sous-emploi qui entraîne un nombre important de travailleurs à la cessation d'activité et par conséquent au chômage (à l'exemple du restaurant qui a été cité ci-haut).

Les entreprises informelles dans leur entendement sont dans la crainte de voir leurs activités cessées à cause de la pandémie de la COVID-19. La cessation de leurs activités portera un coup sévère à leurs familles qui dépendent intégralement de ce qu'ils gagnent au quotidien. La difficulté économique de l'activité provoquerait immédiatement la difficulté sociale qui ferait souffrir les familles et de manière très dommageable à en croire bon nombre d'enquêtés au moment des enquêtes dans le district de Bamako. Et pourtant, cette situation peut être évitée en partie si les acteurs parviennent à mettre en place les principes et à les respecter. Cependant, les contraintes sont telles qu'il est très difficile pour les entreprises du secteur informel de prendre des dispositions contre ce virus afin de sauver leurs activités. Les contraintes rendent ces entreprises contreproductives parce qu'elles ne sont pas en mesure de maîtriser les mouvements d'entrée et de sortie de leurs agents, de leurs clients. Ces derniers rentrent et sortent comme ils veulent et dans les mouvements impossibles. Il est fort probable que la maladie soit contractée parce qu'il n'y a pas de robinets de lavages des mains et autres produits nécessaires pour lutter contre la propagation de la COVID-19. Il n'y a pas non plus des gels hydroalcooliques et les agents ne portent de masques. Tout ceci crée de sérieuses difficultés aux structures informelles qui n'imposent aucune disposition de respect des mesures barrières. Ainsi, d'après nos enquêtés, la non-imposition et le non-respect des mesures sont dus simplement au fait que dans le secteur informel, il y a trop de laisser aller en ce qui concerne les respects des règles d'hygiène et de sécurité. Les gens sont habitués à travailler dans des conditions désagréables et cela ne leur dit absolument rien. Ils n'ont pas également de souci à se faire en matière de santé. Ils ne consultent pas de médecin, sauf en cas de force majeure. Bien que le monde soit confronté à une crise sanitaire très aiguë, ils ne se préoccupent pas de connaître le centre de santé réservé au traitement des malades de la COVID-19. Bon nombre d'entre eux ne savent pas là où se trouvent les différents centres qui sont créés dans le district de Bamako et ses environs pour secourir les malades de la COVID-19. L'enquête a également relevé que ces agents ignorent s'il existe un numéro vert par lequel l'on peut contacter le service de santé en cas de maladie à covid-19. Un vulcanisateur nous a confirmé qu'il ne sait même pas s'il existe un numéro de téléphone appelé « numéro vert » avec lequel l'on doit appeler pour signaler un cas de la COVID-19. Ce sont toutes ces attitudes qui rendent la mise en place des dispositions impossibles dans le secteur informel qui selon cette étude pourrait être l'épicentre de cette maladie à Corona virus.

Toutefois, une petite ambiguïté subsiste au niveau de certaines catégories d'entreprises informelles qui font montre de respect des règles d'hygiène. Celles-ci sont une exception dans la mise en place des dispositions relatives à la sécurité. Il s'agit des vulgarisateurs et des restaurateurs qui ont fait de telle sorte que les salariés acceptent les mesures mises en place et les respectent. Un chef vulcanisateur a confirmé lors d'un entretien qu'il dilue toujours de javel dans la bassine remplie d'eau où les pneus sont mis à l'essai. Selon lui, l'utilisation de l'eau de javel, permet au travailleur de se protéger contre les microbes parce que les pneus touchés à la main circulent partout et dans n'importe quoi.

5. Discussion des résultats

Au regard des résultats obtenus à travers l'analyse des données recueillies, il ressort que les entreprises du secteur informel s'exposent à plusieurs difficultés causées par la pandémie à COVID-19. Parmi celles-ci, on peut noter les difficultés d'ordres économiques qui sont surtout liées au déséquilibre entre l'offre et la demande. Les deux sont intimement liés sinon, la demande semble être à un niveau plus bas que prévu et sa baisse entraîne systématiquement la baisse d'emploi dans les ateliers de productions chez les travailleurs. Les chefs ajustent sans hésitation l'effectif afin de faire face à la réduction du niveau d'activité. Cette réduction a sensiblement impacté le chiffre d'affaires journalier de ces unités de production et touche par conséquent la vie sociale des travailleurs du secteur, car, leurs familles dépendent entièrement de leurs activités. Donc, une réduction d'activité a non seulement des conséquences économiques mais aussi des conséquences sociales qui peuvent entraîner des dommages graves. Ce constat est un choc provoqué par le déséquilibre entre l'offre et la demande comme l'ont souligné Kibbin et Fernando (2020) en précisant que ce choc brutalise à plus d'un titre l'économie du secteur informel et ceci est l'expression de la souffrance durant la période de la pandémie.

Dans ce sens, les souffrances causées par le déséquilibre entre l'offre et la demande favorisent également les difficultés liées à l'hygiène. Hormis la situation de COVID-19, les conditions d'hygiène faisaient défaut dans le secteur informel. Avec la COVID-19 qui engendre des problèmes économiques entamant le fonctionnement des entreprises informelles, la situation d'hygiène devient plus désastreuse qu'on ne peut l'imaginer. Ce désastre est non seulement la conséquence du manque de volonté, mais aussi une situation économique qui est sans issue comme le démontrent Kibbin et Fernando (2020) dans la gamme des chocs engendrés par la pandémie à Coronavirus. En la matière, la position géographique des entreprises du secteur informel importe peu. Qu'elles soient implantées

dans la capitale Bamako ou dans les Régions ou encore dans les Cercles, cela n'explique pas la bonne ou la mauvaise condition qu'elles peuvent en bénéficier à en croire l'Organisation Internationale du Travail (*op.cit.*, p. 07). Au contraire, le contexte fait savoir que les entreprises implantées en ville sont dans de plus mauvaises conditions d'hygiène que celles implantées dans les Régions et dans les Cercles du Mali. Cependant, dans notre compréhension des choses, les modes d'implantation importent peu. Que ces unités soient en ville ou dans les Régions, elles sont toujours exposées de la même manière. A ce niveau, on peut nuancer quelque peu en précisant que les unités implantées dans la capitale sont certes dans les mauvaises conditions et ces conditions sont souvent expresses et volontaires. Les acteurs, le sachant bien, préfèrent rester dans cette situation qui les expose davantage à la maladie. Les activités informelles bénéficient de la masse de la population parce que dans la plupart des pays africains, la population est plus concentrée dans la capitale que dans les Régions. C'est dans la capitale que le pouvoir d'achat du consommateur est très élevé et face à cette masse, la contamination devient exponentielle et le taux de prévalence peut être très important. Ce qui expliquerait la catastrophe que la pandémie causerait dans le secteur informel urbain.

La pandémie n'est pas d'une facture légère pour les entreprises informelles qui perdent tout et qui socialement, mettent en péril non seulement la vie de tous ceux qui y travaillent, mais aussi celle de leur famille. Cette dernière est exposée en même temps à la contamination et en même temps à la propagation. Les familles vivent dans une promiscuité qui les expose à la maladie. Dans un milieu pareil, les mesures barrières ne sont pas respectées et les conditions de vie qui en dépendent sont difficilement assurées. Les conditions de vie au travail du responsable de l'entreprise sont le reflet ou l'illustration des conditions de sa famille. Celles-ci dépendent de la situation économique du responsable limité au niveau de l'activité. Si l'activité est en hausse, la situation économique s'améliore et le contraire entraîne une catastrophe économique et sociale. Donc, l'effet de la pandémie est très dommageable pour les entreprises du secteur informel qui dépendent d'elles-mêmes sans une quelconque assurance. Cette situation a entraîné de nombreuses disparitions d'emplois et a provoqué des inégalités économiques et sociales très accentuées avec des effets dévastateurs sur les travailleurs tels que l'ont noté Lee et Cho (2016).

Les différents problèmes mis en évidence n'influent pas seulement sur l'économie informelle. Les conséquences de la pandémie sont très fâcheuses pour l'économie formelle qui repose d'une certaine manière sur l'économie informelle. L'interdépendance est telle qu'il est

difficile même impossible que l'économie formelle seule, souffre des conséquences de la pandémie de la COVID-19. Beaucoup d'unités de production informelles sont des sous-traitantes des entreprises formelles. D'autres jouent le rôle de fournisseur et occupent une position stratégique vis-à-vis des entreprises formelles. C'est notamment le cas du secteur du bâtiment et des travaux publics où l'essentiel de la main-d'œuvre est informel et précaire, mais fournit des prestations aux entreprises formelles.

L'interdépendance formelle et informelle joue sur la stabilité de l'emploi pendant cette période de la pandémie à en croire les résultats de la présente étude. Ce constat est également vérifié dans le cadre des entreprises informelles où les travailleurs entre eux sont très liés les uns aux autres et ce lien forme ce qu'on appelle le capital social. Ce lien existe entre les travailleurs d'une même unité de production ou entre les travailleurs qui ont leurs unités de production regroupées sur un site. C'est notamment le cas de l'espace spécialisé *Negue kolo* (fer usé) ou *Dingé Ba* (le grand trou où sont regroupés les ferrailleurs marmitons, forgerons, menuisiers métalliques, soudeurs, etc.). Dans cet espace, la crainte de la maladie de la COVID-19 est immense car, les ferrailleurs sont dans une ambiance où il est presque impossible d'ériger des gestes barrières afin de se protéger contre le virus. Les relations sont telles que les travailleurs n'ont pas le choix de partager comme il se devrait. Ils sont tous dans l'espace et dans leurs unités de production. Ce qui laisse voir que les agents ferrailleurs sont obligés de faire avec au risque de compromettre les relations sociales qui sont le socle communautaire sur lequel est enraciné l'histoire de chaque unité de production de l'espace (Nimaga, 2019 b).

Cette pandémie, au regard de ce qui ressort des résultats de cette recherche est d'entrée facile dans le secteur informel. Il est souvent inimaginable de freiner sa vulnérabilité quand elle arrive à s'installer. Ce qui pourrait ravager le secteur, entraîner sa disparition totale et causer d'énormes soucis financiers dans les foyers des travailleurs manquant de revenus. Et cela porte un préjudice à l'économie nationale. A défaut de revenus, les travailleurs et leurs familles ne trouveront pas à manger car, l'absence de revenus signifie, plus rien à manger, et l'absence totale de sécurité et d'avenir à en croire le directeur général de l'organisation mondiale de la santé, Guy Ryder. Ce dernier affirme en plus que :

« Des millions d'entreprises informelles à travers le monde ont du mal à tenir la tête hors de l'eau. Elles n'ont pas d'épargne ou pas d'accès au crédit. Voilà pourtant le vrai visage du monde du travail. Si nous ne leur venons pas en aide dès à présent, elles vont disparaître, tout simplement » à cause de la pandémie de COVID-19.

Conclusion

Les entreprises du secteur informel résistent difficilement à la pandémie de la COVID-19. Économiquement, ces structures ont éprouvé des énormes difficultés à cause des mesures barrières relatives au confinement et surtout au couvre-feu. Les activités nocturnes telles que les débits de boissons, les boîtes de nuit, les dibiteries, le transport en commun (taxis et autres), les restaurants et bien d'autres ont pâti en cette période de la pandémie. Cette souffrance a aussi répercuté sur la vie sociale des acteurs car, beaucoup ont perdu leur emploi et se sont retrouvés sans revenu. L'application effective des mesures barrières par les entreprises informelles est problématique au même titre que les mesures qui leur ont été imposées. Le secteur est dépourvu de moyens pour mettre en place des mesures de prévention et d'atténuation visant à contenir la pandémie. Les unités de production constituant le secteur ont des difficultés qui s'expliquent par la limitation de leurs activités. La plupart des activités du secteur informel sont de petites tailles avec un fond de départ (capital social) modique au financement du cycle d'exploitation. Elles n'ont pas une marge financière suffisante pour permettre de couvrir certaines charges d'exploitation qui n'entrent pas directement dans le processus de fabrication. C'est notamment le cas d'achat des gels hydroalcooliques, des cuves d'eau pour le lavage des mains, des cache-nez ou des masques qui permettent aux travailleurs de se protéger lors de contacts avec des clients ou une personne étrangère à l'entreprise telle que le client, le fournisseur, l'intermédiaire commercial, etc. Ces outils sont les principaux moyens de protection contre la maladie à Coronavirus.

Le contexte explique bien l'émergence d'un foyer de la pandémie dans le secteur informel qui d'après le constat, présente des indices qui sont favorables à l'accueil et à l'installation de la pandémie. Les conditions de travail lamentables et précaires seraient la cause de ce dommage que tout le monde craint en ce qui concerne la propagation de la maladie. Les estimations sont toutes en deçà de la réalité mais l'important serait de mettre en place des dispositions nécessaires afin de lutter contre ce fléau.

En somme, la pandémie de la COVID-19 doit être inscrite dans les actions prioritaires par des autorités et des collectivités territoriales pour réformer l'organisation des activités informelles. Le secteur informel mérite aujourd'hui d'avoir son propre système de fonctionnement qui lui permettrait de bénéficier des meilleures conditions de travail. Ceci serait une façon d'inscrire le secteur dans une dynamique d'assurance économique et sociale afin de le soustraire au risque de tout phénomène épidémiologique qui sont des axes

importants à explorer pour approfondir et enrichir les connaissances relatives à la problématique de la santé dans les activités informelles.

BIBLIOGRAPHIE

Alfers, L., et Xulu, P. (2013). Un aperçu du travail SST accompli à ce jour par AeT : Les secouristes de Warwick Junction mettent à plat les mythes sur les travailleurs informels. *Publication de WIEGO N°8*, novembre 2013, 8^{ème} édition, p.05-08.

Alexandre, M. (2013). La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple. *Recherches qualitatives – Vol. 32(1)*, pp. 26-56. ISSN 1715-870.

Bureau International du Travail (2013). Mesurer l'informalité : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel. Bureau international du Travail. – Genève, p.15, 20.

Castel, P. (2012). Protection sociale et économie informelle au Vietnam : la couverture universelle est-elle possible ? p. 335.

Bureau International du Travail et WIEGO. (2012). Femmes dans l'emploi informel : Globalisation et Organisation. *WIEGO*, 2012.

Bureau International du Travail. (2000). Emploi et protection sociale dans le secteur informel. Commission d'emploi et de la politique sociale du BIT, p.04. 277^{ème} session, Genève, GB.277/ESP/1/2.

Bureau International du Travail, (2001). Rapport intitulé Réduire le déficit de travail décent – un défi mondial, présenté le travail décent comme un objectif universel. p.09.

Couchoro, M. K. (2014). Analyse des conditions de travail et de vie des travailleurs du secteur informel : cas des Bâtiments et travaux Publics au Togo. Africa Labour, Research and Education Institute and WageIndicator Foundation (ALREI), p.01.

Daza, J. L. (2005). Economie informelle, travail non déclaré et administration du travail. Document du travail n°09, p.08-09. Bureau International du Travail, Genève 2005.

Diouf, L., Kane, D., Mbodji, N. S., et Sarr, M. (2010). Pratiques de GRH dans le secteur informel de Dakar : cas des menuisiers et mécaniciens. In Tidjani, B., Kamdem, E., (dir.). *Gérer les ressources humaines en Afrique, entre processus sociaux et pratiques organisationnelles*, Editions EMS Management et société, pp. 85-101.

Doucouré, B. (2006) : « Travailleurs informels et travailleurs protégés à l'épreuve des précarités professionnelles, précarité informelle, précarité formelle et précarité au Sénégal : contribution à l'étude socio-anthropologique des précaires sénégalais ». Thèse de doctorat en sociologie, soutenue en 2006, à Paris.

Lee, A., et Cho, J. (2016). The impact of epidemics on labor market : Identifying victims of the Middle East Respiratory Syndrome in the Korean labour market ». *International Journal for Equity in Health*, 2016 ; 15: 196.

Maurizio, R. (2012). Informalité du travail et pauvreté en Amérique latine. Cas de l'Argentine, du Brésil, du Chili et du Pérou. , p.27&29. Article de l'ouvrage écrit par Cling, J.-P., Lagrée, S., Razafindrakoto, M., Roubaud, F., (2012). Dans, *l'économie informelle dans les pays en développement*.

Mbaye, A. (2019). Secteur Informel : Fragilité et Conflit au Mali. Atelier tenu par l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSG) à l'hôtel Salam le 09 février 2019, p.01.

Mc Kibbin, W., et Fernando, R. (2020). The Global Macroeconomic Impacts of COVID-19 : Seven Scenarios, p.03-45.

Nimaga, A. (2019a). Impact de la diffusion des pratiques RSE sur le changement de comportement des travailleurs et vendeurs du fer agglomérés dans l'espace spécialisé Dingué Ba du quartier Hippodrome de Bamako ». *Resaddresser international, Revue trimestrielle, Volume N° 40, 2019 ; p.165-261. ISSN2103-8651*.

Nimaga, A. (2019b). Le rôle de la GRH dans la construction des rapports sociaux dans les espaces spécialisés des travailleurs et vendeurs de fer : Cas de l'espace Dingué Ba du quartier Hippodrome de Bamako. *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Sante Publique, Volume (1) N°2, p.83-97*.

Nimaga, A., (2019c). Gestion des ressources humaines et développement des territoires : cas des entreprises informelles du mali. *Ann. Univ. Lomé, série Sc. Eco. Et Gest., 2019 (Dec), Volume XIV : 90-106*.

Organisation Internationale du Travail (2020). Le COVID-19 et le monde du travail. Deuxième édition Estimations actualisées et analyses ; p.01, 07,09. Observatoire de l'OIT, le 07 avril 2020.

Organisation Internationale du Travail, (2020). Le COVID-19 et le monde du travail : Répercussions et réponses. Observatoire de l'OIT, 1^{ère} édition, 18 mars 2020, p.02-18.

Organisation Internationale du Travail, (2015). L'économie informelle : une activité à risque. p01. Disponible sur le site : <https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/areasofwork>, consulté le 07/05/2020.

Organisation Mondiale de la Santé. (2020). Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) : questions-réponses ». Pages du site Web de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la

COVID-19. Disponible sur le site : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019> , consulté le 14 mai 2020.

Organisation Mondiale de la Santé. (2020). Renforcer la préparation à l'épidémie de COVID-19 dans les villes et autres milieux urbains orientations provisoires pour les autorités locales.

Consulté le 13/05/2020 sur le site : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>), p.01-03.